

Modalités organisationnelles des championnats de France Benjamins 2024

Clichy, le 4 décembre 2024

766 nageuses et nageurs sont qualifiés pour l'édition 2024.

345 benjamins 12 ans (181 filles, 164 garçons).

421 benjamins 13 ans (194 filles, 227 garçons).

321 clubs sont représentés.

Afin de garantir le flux des nageurs dans l'établissement nous reprenons le schéma de l'organisation 2023.

👉 **CHAQUE RÉUNION SERA DÉDOUBLÉE** comme suit :

- une première session accueillera les benjamins 1^{ère} année
- une seconde réunion accueillera les benjamins 2^{ème} année.

Les échauffements seront courts : 45 minutes pour chaque session, sachant que Dunkerque dispose d'un bassin de 25m 8 couloirs pour la récupération et la finalisation des échauffements.

Nous demandons instamment de respecter ces dispositions en ne vous autorisant pas à faire nager des Benjamins 2 lors de l'échauffement de la session des Benjamins 1 et vice-versa. Dans le même esprit, pour tous ceux qui n'ont que des benjamins d'une année ou l'autre, de respecter les horaires d'accès à l'établissement.

Les premières statistiques sur les qualifiés font apparaître que 208 nageurs sont qualifiés sur une épreuve, 154 sur deux, soit 362 nageurs au total, près de la moitié. Cela devrait contribuer grandement à favoriser le flux des nageurs dans l'établissement.

👉 **L'accès à la piscine pour les nageurs :**

Nageurs et entraîneurs pourront accéder à l'établissement par l'entrée principale. C'est à cet endroit que les pass seront récupérés. La distribution s'effectuera selon un classement par région puis par ville.

Concernant ceux-ci, les pass entraîneurs seront accordés comme suit :

- jusqu'à 4 nageurs **engagés** : un pass,
- de 5 à 8 nageurs **engagés**, deux pass,
- de 9 à 12 nageurs **engagés**, trois pass
- un 4^{ème} pass pourra être réclamé par les 3 clubs qui ont plus de 12 nageurs **engagés**.

Considérant la situation exceptionnelle de ces championnats, **absolument AUCUNE dérogation ne sera accordée** à ces quotas, quelque soit l'argumentaire développé.

La piscine sera ouverte le mercredi 11 décembre de 15h00 à 19h00. Nous vous encourageons à venir prendre vos pass lors de ce créneau pour limiter l'affluence une fois la compétition débutée.

Billetterie public :

Le travail que nous avons réalisé sur le format de la compétition nous permet d'ouvrir la billetterie avec une capacité d'accueil plus que doublée.

Les places sont vendues PAR SESSION benjamins 1 (filles et garçons 12 ans) ET benjamins 2 (filles et garçons 13 ans).
Soyez très attentifs à ce nouveau dispositif qui nous permettra de vous accueillir plus nombreux.

La réunion technique :

Elle se déroulera en visio conférence le mardi 10 décembre, à 12h00. C'est à cette occasion que les horaires seront communiqués, attendu qu'il est impossible à cet instant d'anticiper les stratégies d'engagement des qualifiés.

Le déroulement de la compétition :

Session benjamins 1^{ère} année PUIS session benjamins 2^{ème} année :

L'ensemble des épreuves de chaque session sera organisée comme suit :

- Semestre 1 et 2 seront mélangés pour les premières séries,
- l'avant-dernière série réunira les 8 meilleurs nageurs nés au semestre 2,
- la dernière série réunira les 8 meilleurs nageurs nés au semestre 1.
- Les trois premiers du classement au temps de chaque épreuve, par semestre, seront invités à se rendre au podium.

Cérémonies protocolaires

A l'instar du fonctionnement 2023, les cérémonies protocolaires seront organisées en dehors du bassin afin de ne pas interrompre le déroulement de la compétition.

Les podiums se dérouleront dans les meilleures conditions avec la possibilité pour les entraîneurs et les parents de pouvoir y assister et prendre des photos.

Retransmission TV des championnats :

Dunkerque Natation a prévu de retransmettre intégralement la compétition. Le lien vous sera communiqué via le site du club organisateur.

Merci pour la lecture attentive de cette note. Nous ferons tous ensemble le succès de ces championnats.